

Plan de licenciements : ne laissons pas détruire les vies et les emplois sur l'autel du profit

L'Union syndicale Solidaires est inquiète et en colère face à la multiplication des annonces de plans de licenciements.

Inquiète pour l'avenir des dizaines de milliers de salarié·es concerné·es qui risquent de perdre brutalement leur emploi, et de subir le chômage.

En colère, car ce sont des vies qui sont détruites, des couples qui parfois perdent simultanément leurs emplois.

En colère, car les gouvernements successifs et le patronat ne cessent de s'attaquer à l'Assurance-chômage pour en durcir les règles. Le cynisme patronal est décidément sans limite alors qu'en même temps il licencie en masse.

En colère, car les politiques des gouvernements successifs nous ont mené à cette situation et aujourd'hui le gouvernement joue le théâtre de l'impuissance.

"Moderniser" le marché du travail, inverser la hiérarchie des normes, faciliter les licenciements (loi El Khomri de 2016), soutien financier massif aux entreprises (CICE, CIR, exonérations de cotisations...) : la politique de l'offre appliquée depuis des années n'a abouti qu'à engraisser les grands groupes.

Bien qu'effectuant des bénéfices et reversant des milliards de dividendes, ces grandes entreprises licencient pour préserver voire augmenter leurs marges au mépris des salarié·es et de leurs sous-traitants.

Michelin qui avance des raisons économiques à ces licenciements se garde bien de rappeler que le groupe a encore réalisé des bénéfices records de plus de 3 milliards d'euros en 2023 !

Auchan annonçait quasi concomitamment 2 400 licenciements dans ses magasins français malgré un chiffre d'affaires de plus de 16 milliards d'euros en 2023 et 1 milliard de dividendes versés !

Casino, Saunier-Duval, Bosch, Valeo, Adrexo-Milee, Lecas, Don't Nod, People Doc, Exxon Mobil, Stellanti, Nexity, Sanofi, Batimetal... autant de groupes qui licencient. La liste ne cesse de s'allonger.

Pour arrêter le massacre, il faut des mesures d'urgence. Solidaires revendique l'interdiction des licenciements pour les entreprises qui font des bénéfices, un droit de veto des CSE sur les licenciements et le remboursement des aides publiques !

Face à la multiplication des annonces, l'heure est à se coordonner pour frapper plus fort ensemble.

L'Union syndicale Solidaires travaille à la construction d'une riposte unitaire. Pour l'interdiction des licenciements, la défense de l'emploi et un statut du salarié plus protecteur qui garantisse la continuité des droits des salarié·es.